

Possibilité de grève chez l'un des transporteurs du CIT Laurentides, pouvant affecter la moitié du service offert

Sainte-Thérèse, le 2 juin 2016 – Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides vous informe qu'il a reçu un avis de grève de la part du syndicat des chauffeurs d'autobus de la compagnie Transdev, qui est l'un des quatre transporteurs assurant le service d'autobus offert par le CITL. La compagnie Transdev, à elle seule, assure un peu plus de 50% des départs. Si la partie patronale et le syndicat des chauffeurs ne parviennent pas à s'entendre, la grève prendra effet le 7 juin à 4 h 15 du matin, et ce, pour une durée indéterminée.

En cas de grève, les lignes régulières affectées seraient : 9, 11, 12, 15, 17, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 51, 52, 59, 60, 61, 62, 71, 72, 73 et 74, circulant dans les villes de Saint-Jérôme, Mirabel (Saint-Janvier), Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse, Boisbriand, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion, Terrebonne et jusqu'à Laval aux Terminus Montmorency et Cartier.

Toutes les lignes d'autobus du CITL desservant la Polyvalente Sainte-Thérèse, l'école secondaire Saint-Gabriel (Sainte-Thérèse) et l'école secondaire Rive-Nord (Bois-des-Filion) sont également visées.

Le CIT Laurentides se prépare actuellement à mettre tout en œuvre afin de minimiser les impacts sur le service et les inconvénients pour la clientèle advenant le cas où une grève serait déclenchée. Nous invitons la clientèle à suivre l'évolution de ce dossier sur notre site Internet au citl.qc.ca, notre page Facebook et sur notre compte Twitter.

À propos du CITL

Né du regroupement, en 2004, d'organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd'hui une population de 372 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal.

-30-

Source : Conseil intermunicipal de transport Laurentides
Elizabeth Leroux, communications
450 430-3011 poste 246
514 582-1587